

### EDITO

Il n'y a plus de débat possible entre rigueur économique ou austérité, c'est cette dernière qui est imposée par le monde de la finance aux salariés et populations européennes.

Au travers de la situation grecque, en bafouant la démocratie d'un peuple qui portait l'exigence d'alternatives possibles, la construction européenne montre son vrai visage.

En Espagne, l'échiquier politique traditionnel est bousculé par un Parti progressiste Podemos qui porte d'autres alternatives à la crise, les législatives de décembre sont sous haute surveillance du monde de la finance.

En Grande-Bretagne, les primaires du Parti travailliste consacrent Jérémy Corbyn qui porte un programme ambitieux, à savoir la nationalisation des chemins de fer, de la poste et la lutte contre l'austérité.

Le matraquage idéologique visant à démontrer qu'il n'y a pas d'alternatives à l'austérité serait-il contre-productif ?

Pour autant le capitalisme ne désarme pas.

L'immigration massive liée aux guerres, menées au profit des grands groupes, tombe à point nommé pour un patronat qui préférait jadis Hitler au Front populaire.

Aujourd'hui en France le patronat trouve un allié politique de poids à savoir le Front National.

Ceux qui s'indignaient du fait que les Grecs tiennent tête aux marchés financiers, oublient de s'offusquer de l'attitude de la Hongrie, des murs de barbelés et des réfugiés molestés.

L'intérêt du capitalisme a toujours été d'opposer les pauvres aux plus pauvres, « les locaux » aux immigrés, les travailleurs aux « assistés » pour faire oublier les richesses détournées par les actionnaires.

En France, l'austérité poursuit son chemin sans réellement dire son nom.

Les lois Macron, Rebsamen, Touraine, la réforme territoriale qui vise à entériner une Europe des régions, ..., sont toutes au service du capital.

Les peuples européens cherchent une issue, portons nos propositions pour sortir de la crise.

Proposons d'opposer la coopération à la mise en compétition des peuples pour garantir un monde en paix.

Proposons l'augmentation des salaires plutôt que la flambée des dividendes et des parachutes dorés.

Proposons une protection sociale de haut niveau en opposition à la précarité et à la pauvreté.

Proposons des services publics de qualité pour garantir à chacun l'égalité d'accès aux soins, à l'éducation, à la sécurité, ...

Le monde du travail nous attend, allons à sa rencontre et construisons un puissant 8 octobre.

Cette journée d'action interprofessionnelle à l'appel de la CGT, FSU, Solidaires, FO et des organisations de jeunesse, doit se traduire dans les entreprises par une construction revendicative devant permettre des arrêts de travail.

Les raisons de se mobiliser ne manquent pas, allons informer, consulter les salariés et les retraités afin de leur proposer d'agir pour leurs revendications.

Dans un contexte de forte régression sociale et de transformation de la société pour la mettre au service des actionnaires, le besoin de structurer mieux notre outil CGT devient incontournable.

Le Comité Général de l'UD des 19 & 20 novembre doit permettre de faire un point d'étape à mi-chemin avant notre prochain congrès, mais il doit être aussi l'occasion d'imaginer et de construire la CGT de demain, qui répondra aux attentes des salariés, retraités et privés d'emploi.

Vous donnant rendez-vous dans les luttes, dans l'action et au Comité Général.

Fraternellement,

Patrick MASSON

### Sommaire

Page 1	Edito
Page 2	Orga - Vie Syndicale
Pages 3 et 4	Tract UD Interpro — 8 octobre 2015
Encart	Comité Général de l'UD CGT 77

### Le Journal de l'UD CGT 77

15, rue Pajol  
77007 Melun Cedex  
Tél. 01.64.14.26.77  
Fax 01.64.14.26.81  
E-mail [udcgt77@wanadoo.fr](mailto:udcgt77@wanadoo.fr)  
Directeur de la publication :  
Patrick MASSON  
Comité de rédaction :  
La direction de l'UD CGT 77  
Impression : UD CGT 77  
Commission paritaire : 0515 S 07367  
Prix de vente au numéro : 0 € 76  
Mensuel



**ORGA**



**Compteurs :**

Référence FNI 2013: **7818**

FNI 2014 : **6 852**

**ETATS ORGA :**

UL	FNI			TIMBRE		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
CHELLES	147	132	48	1 013	1 097	244
COULOMMIERS	337	322	110	2 821	2 470	645
MARNE LA VALLEE	2 163	1 387	716	17 018	11 889	3 510
MEAUX	608	682	427	5 296	5 455	1 727
MELUN	1 752	1 920	1 272	15 797	15 171	4 824
MELUN - SENART	760	750	393	6 708	5 004	1 869
MITRY MORY	345	281	179	2 947	2 602	925
MONTEREAU	783	592	321	6 964	4 479	1 333
NANGIS - PROVINS	273	230	160	2 535	1 941	322
NEMOURS	317	248	154	2 884	2 581	651
PONTAULT COMBAULT	323	296	230	2 792	2 586	913
Dont RETRAITES 77	903	893	117	8 306	7 329	769
SEINE-ET-MARNE	11	13	1	129	143	11
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 818</b>	<b>6 852</b>	<b>4 011</b>	<b>66 903</b>	<b>55 419</b>	<b>16 972</b>
<b>MANQUE</b>		<b>- 967</b>	<b>- 2 841</b>		<b>- 11 484</b>	<b>- 38 447</b>



**2014 :**

**FINI DE JOUER : TRÉSORIER, À VOS CHÉQUIERS !**



Alors que les médias se régalaient d'avance d'une éventuelle perte de syndiqués à la CGT, alors que les attaques contre le monde du travail sont de plus en plus fortes, il est de notre responsabilité de régler les FNI et cotisations.

21 mois après le début de l'année 2014, est-il normal que près de 1 000 FNI et 11 500 cotisations ne soient pas reversées pour financer le syndicalisme de classe et de masse que nous revendiquons ?

Alors que dans le cadre de la préparation de notre 51ème congrès confédéral, la question de notre conception du syndicalisme et de sa finalité est posée, chaque voix comptera.

Le calcul des voix portées par les délégués lors de ce congrès sera calculée sur la base de l'état des versements 2014 au **31 octobre 2015**.

Le paiement des cotisations sert surtout à mesurer le rapport de force que nous construisons, notamment par le plan pluriannuel de syndicalisation, animé depuis 24 mois par des camarades qui ont participé aux actions déploiements.

L'Union Départementale se tient à disposition des syndicats et organisations qui pourraient rencontrer des problèmes pour solder l'année 2014.

**Soyons à la hauteur des enjeux !**



# 8 OCTOBRE 2015 :

## De bonnes raisons de se mobiliser

Utilisant le prétexte de la crise économique, le patronat et l'Etat profitent de la situation pour imposer un recul des droits des salariés, une baisse du pouvoir d'achat des ménages et un coup de rabot sur les emplois dans les services publics.

### Public-privé, agissons ensemble contre l'austérité !



**Fonctions publiques** : Parcours Professionnel Carrière Rémunération (PPCR).

Alors que le prix du point est gelé depuis 2010, le Gouvernement propose de revaloriser les rémunérations à condition « d'adapter le statut pour faciliter la mobilité ».

L'accord PPCR prévoit une très faible augmentation du régime indemnitaire entre 2017 et 2020.

Par contre la mobilité contrainte sera effective rapidement, au bout de 3 refus, l'agent peut-être exposer à un licenciement.

**Réforme territoriale** : A compter du 1er janvier 2016, l'organisation territoriale sera profondément modifiée, les départements perdront leurs compétences et les communes devront intégrer des communautés d'agglomération réunissant au moins de 200 000 habitants.

Le transfert de compétences entre communes ou au profit de la communauté d'agglomération sera possible. La mobilité imposée sera la norme.

La réforme territoriale préfigure une Europe des régions et opère un éloignement des lieux de décision.



**Fusion des Centres Hospitaliers** :

Le regroupement des activités hospitalières, sous couvert d'économie éloigne les lieux de soins des usagers.

Ces derniers ont le choix entre se déplacer toujours plus loin ou se rabattre sur l'offre privée et ses dépassements d'honoraires.

Pour les agents ce sera la mobilité forcée ou la porte.

### Code du travail :

Emmanuel Macron a informé qu'il comptait répondre aux exigences du patronat en inversant la hiérarchie des normes.

Ainsi pourrait disparaître un socle de droit commun pour tous les salariés du privé, pour laisser place à la négociation par entreprise ou par branche.

Chaque entreprise pourrait imposer ses règles, le principe constitutionnel d'égalité n'existera plus, les salariés seront livrés à l'arbitraire patronal.



### Fusion de l'Agirc et de l'Arrco : Une bien mauvaise solution

Les régimes de retraites complémentaires "ouvriers et ingénieurs cadres" souffrent bien d'une baisse de recettes qui entraînera le déficit.

Pour autant c'est bien le chômage de masse et les accords précédents qui ont contribué à cet état de fait.

L'Agirc correspond, à elle seule, à 40 % du pouvoir d'achat des retraités cadres. En voulant fusionner les deux régimes, le Medef entend remettre en cause le statut cadre et créer un régime à cotisations définies (c'est-à-dire on sait ce que l'on paiera, sans jamais savoir ce que l'on touchera).

Au travers de la décote des pensions entre 62 et 65 ans, le patronat entend influencer sur l'âge de départ réel à la retraite, pour reculer l'âge de départ légal à 65 ans.

# **Contre l'austérité des solutions existent,** **la CGT propose :**

- ↪ Augmenter d'urgence les salaires, le SMIC, le point d'indice dans la fonction publique, les pensions et les minima sociaux de 10 %.
- ↪ Porter le SMIC à 1 700 Euros brut par mois comme base des grilles de salaires,
- ↪ Gagner l'égalité salariale Femmes - Hommes,
- ↪ Contrôler les aides publiques aux entreprises,
- ↪ Développer les politiques publiques et les moyens des services publics,
- ↪ Réformer la fiscalité en profondeur, créer de nouvelles tranches d'impôts pour les hauts revenus,
- ↪ Ramener l'âge de départ à la retraite à 60 ans pour tous et des départs anticipés pour travaux pénibles.

## **En Europe l'austérité est combattue.**

**En Grèce:** Après avoir refusé, par référendum, les réformes imposées par les financiers (FMI - UE...), le peuple entend bien renégocier les intérêts de la dette.

**Au Royaume-Uni :** Jeremy Corbyn gagne les primaires du Parti travailliste avec un programme anti austérité (renationalisation des chemins de fer et de la poste notamment).

**En Espagne :** Le Parti anti austérité PODEMOS entend peser sur les législatives de décembre.

## **8 Octobre : Peser pour imposer d'autres choix !**

La CGT est engagée dans une campagne "salaires, pensions et minima sociaux" en vue de faire augmenter rapidement tous les salaires et le pouvoir d'achat.

Le 25 Juin 2015, 142 000 pétitions CGT "Salaires, pensions" ont été déposées au Ministère du travail.

Le 8 Octobre la CGT, La FSU, et FO, SUD, et UNEF - UNL (organisations de Jeunesse) appellent les étudiants, salariés et retraités à se mobiliser.

### **Avec la CGT, je contribue à augmenter le rapport de forces :**

**- Je signe la pétition version papier ou par internet**

<http://www.cgt.fr/Petition-Augmenter-les-salaires.html>

**- Le 8 Octobre, j'arrête le travail et je manifeste pour mon salaire**

**Manifestation Régionale Unitaire CGT, La FSU, et FO, SUD, et UNEF – UNL**



**Départ Place de la république à 14h00 vers Nation**

*(Liste des départs collectifs à venir)*

UD CGT de Seine et Marne- 15, rue Pajol - 77000 MELUN / E-mail: [udcgt77wanadoo.fr](mailto:udcgt77wanadoo.fr) - Site : [cgt77.fr](http://cgt77.fr)





## COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UNION DÉPARTEMENTALE CGT DE SEINE-ET-MARNE :

**Les 19 & 20 Novembre 2015 à Bois-Le-Roi**

### **C'est quoi ?**

Entre chaque congrès, se réunit le Comité Général de l'Union Départementale afin de faire le point sur la réalisation de nos décisions de congrès de l'UD.

Le Comité Général a aussi la possibilité de décider d'actions tant qu'elles ne remettent pas en cause les décisions du congrès.

De nouveaux membres de la Commission Exécutive et de la Commission Financière de Contrôle de l'UD peuvent être cooptés.

### **Qui participe ?**


Les Secrétaires Généraux des syndicats et sections syndicales d'actifs et de retraités, d'Unions Locales et d'Unions Professionnelles, de l'USR 77, ...

Ces organisations adhérentes de l'UD 77 peuvent mandater un représentant pour participer aux travaux du Comité Général.

Les membres de la CE de l'UD et de la CFC assistent de plein droit au Comité Général.

Les us et coutumes de l'UD CGT 77 permettent qu'un ou deux camarades des structures représentées puissent assister aux travaux du comité général.

### **Pour y faire quoi ?**

 **Le point sur la mise en œuvre de nos décisions de congrès** par le biais du rapport d'activités et d'actualités et du débat qui s'en suit.


 **Adapter notre organisation CGT (ULs, Professions)** au regard du redécoupage des compétences territoriales, de la transformation du salariat et des enjeux départementaux.

L'implantation et l'organisation de la CGT en territoire est un héritage construit à une époque où l'organisation territoriale reposait sur le triptyque : communes, départements état.



Depuis les lois de décentralisation, l'emploi privé a connu de profondes transformations, ainsi les cartes et les responsabilités ont été bousculées.

Au regard de ces transformations nous devons travailler à une activité décloisonnée pour une CGT efficace et proche des salariés.

 **Décider de la mise en place de critères d'utilisation du Fonds de mutualisation** pour des moyens au service des enjeux interprofessionnels en territoire (vote).

Le fonds de mutualisation a été créé en 2006, sur décision d'un Comité Général de l'UD CGT 77.

Ce fonds est financé par une modulation des cotisations versées par les syndiqués dans le cadre du champ territorial, soit + 2 %.

Sous la responsabilité de la CE de l'UD, ce fonds a été utilisé dans le cadre d'actions de financement de l'activité à partir des grands enjeux et priorités sur les territoires, conformément aux décisions prises en 2006.

Pour autant il apparaît nécessaire d'éclaircir les modalités de financement afin que les questions des mutualisations et des solidarités soient portées en grand.

 **Renforcement de la CE et de la CFC de l'UD**, pour cela les syndicats et sections syndicales sont invités à décider de la mise à disposition de candidatures pour renforcer l'impulsion de l'activité CGT du département.

**Être dirigeant-e,  
ça engage à quoi ?**

La CE de l'UD est l'organe décisionnaire de l'Union Départementale, elle se réunit une fois par mois.

Les membres sont élus par le congrès ou cooptés par le Comité Général.

En tant que dirigeant-e on ne représente pas son syndicat, le-la dirigeant-e représente l'UD et défend l'intérêt des syndiqués et des salariés dans le département.

Les membres de la direction sont tenus d'impulser les décisions qu'ils ont contribué à prendre.

Ils peuvent participer aux collectifs de l'UD CGT 77.

La Commission Financière de Contrôle a pour mission de veiller à la bonne gestion financière de l'UD, elle (la CFC) se réunit plusieurs fois par an, dispose des éléments nécessaires pour mener à bien sa mission.

La CFC consigne ses avis dans des Procès-verbaux.



## **CONVOCAATION :**

Les syndicats, sections syndicales et organisations CGT de Seine-et-Marne sont invités à participer au :

### **COMITÉ GÉNÉRAL DE L'UD CGT 77**

**LES JEUDI 19 & VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015**

**À BOIS-LE-ROI**

**(Centre CCAS Marcel Paul EDF/GDF Sermaize - Rue Demeufve)**

### **INSCRIPTION :**

**NOM Prénom :** \_\_\_\_\_

**Mail :** \_\_\_\_\_ **Portable :** \_\_\_\_\_

**Syndicat :** \_\_\_\_\_

**Fédération :** \_\_\_\_\_ **UL :** \_\_\_\_\_

#### **Participera au Comité Général de l'UD CGT 77 :**

**Le Jeudi 19/11/15 :**  Oui  Non

**Repas pris en commun le 19/11/15 :**  Oui  Non

**Le Vendredi 20/11/15 :**  Oui  Non

**Repas pris en commun le 20/11/15 :**  Oui  Non

**Au titre (1 seul choix possible) :**  Du Syndicat : \_\_\_\_\_

De L'Union Locale : \_\_\_\_\_

De l'Union Syndicale : \_\_\_\_\_

De la coordination Syndicale : \_\_\_\_\_

Autre : \_\_\_\_\_

CE UD

CFC

#### **Il sera accompagné de la délégation suivante :**

**NOM Prénom :** \_\_\_\_\_

**Responsabilité :** \_\_\_\_\_



## FICHE DE MISE A DISPOSITION DE CANDIDATURE

CE DE L'UD CFC DE L'UD 

Syndicat ou section syndicale (nom et adresse de l'entreprise) : .....

Téléphone syndicat : .....

Union Locale : ..... Fédération : .....

Date de l'assemblée de syndiqués ayant pris la décision de mise à disposition : .....

Homme Femme 

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : Personnel: ..... Professionnel: ..... Portable: .....

Mail : Personnel : ..... Du syndicat: .....

Date de naissance : ..... Date d'adhésion à la CGT : .....

Catégorie :  Ouvrier  Employé  Ingénieur  Cadre  TechnicienSituation :  Actif  Retraité  Sans emploi

### Responsabilités à la CGT :

Au syndicat : .....

À l'Union Locale : .....

Dans la profession : .....

À l'Union Départementale : .....

Elus du personnel :  DP  CE  CHS-CT  Autres : .....

Mandats (préciser lesquels) : .....

### Formation syndicale :

Stages effectués (préciser la nature et l'année) : .....

Formations souhaitées : .....

### **Etes-vous abonné à l'une de ces revues CGT (cocher la case correspondante) ?**

 NVO  Le Peuple  Vie Nouvelle  Options  Autres : .....

Vu et présenté par le syndicat :

Date :

Signature du secrétaire :